

Bachelier en enseignement section 2

HELHa Braine-le-Comte Rue des Postes 101 7090 BRAINE-LE-COMTE	Tél : +32 (0) 67 55 47 37	Fax : +32 (0) 67 55 47 38	Mail : edu-braine@helha.be
HELHa Campus Mons 159 Chaussée de Binche 7000 MONS	Tél : +32 (0) 65 40 41 48	Fax : +32 (0) 65 40 41 52	Mail : edu-mons@helha.be
HELHa Gosselies Rue de l'hôtel Saint-Jacques 4 6041 GOSELIES	Tél : +32 (0) 71 35 29 34	Fax : +32 (0) 71 35 41 28	Mail : edu-gosselies@helha.be
HELHa Leuze-en-Hainaut Tour Saint-Pierre 9 7900 LEUZE-EN-HAINAUT	Tél : +32 (0) 69 67 21 00	Fax : +32 (0) 69 67 21 05	Mail : edu-leuze@helha.be

1. Identification de l'Unité d'Enseignement

D1207 Fondements disciplinaires et didactiques pour enseigner les sciences humaines			
Ancien Code	PEDE1B27SCIHU	Caractère	Obligatoire
Nouveau Code	XEDB1270		
Bloc	1B	Quadrimestre(s)	Q1
Crédits ECTS	3 C	Volume horaire	45 h
Coordonnées des responsables et des intervenants dans l'UE	<p>HELHa Braine-le-Comte Stéphanie CHAPELLE (stephanie.chapelle@helha.be) Anne LISART (anne.lisart@helha.be) Samir ABI (samir.abi@helha.be)</p> <p>HELHa Campus Mons Anne-Claire HOEBEKE (anne-claire.hoebeke@helha.be) Véronique HORVATH (horvathv@helha.be)</p> <p>HELHa Gosselies Dominique YERNAUX (dominique.yernaux@helha.be) Cécile DUPONT (cecile.dupont@helha.be)</p> <p>HELHa Leuze-en-Hainaut Sophie DE TOLLENAERE (sophie.de.tollenaere@helha.be) Baptiste CUVELIER (baptiste.cuvelier@helha.be) Céline MABILLE (celine.mabille@helha.be)</p>		
Coefficient de pondération	30		
Cycle et niveau du Cadre Francophone de Certification	bachelier / niveau 6 du CFC		
Langue d'enseignement et d'évaluation	Français		

2. Présentation

Introduction

Cette UE vise des fondements disciplinaires et didactiques pour enseigner les sciences humaines en portant le focus sur des éléments spécifiques à la P3 et la P4 : identification des contenus nécessaires à l'enseignement de la géographie, de l'histoire et des sciences économiques et sociales en P3 et P4 ainsi que l'acquisition des ressources indispensables à leur mise en œuvre.

Contribution au profil d'enseignement (cf. référentiel de compétences)

Cette Unité d'Enseignement contribue au développement des compétences et capacités suivantes :

Compétence 3 **Les compétences de l'organisateur et accompagnateur d'apprentissages dans une dynamique évolutive**

- 3.1 Démontrer une connaissance et une compréhension des processus d'apprentissage, des contenus disciplinaires au bénéfice de choix didactiques et méthodologiques pertinents en fonction du contexte d'enseignement et de l'état de la recherche
- 3.2 Démontrer une maîtrise de la langue française écrite et orale pour enseigner et communiquer de manière approfondie dans la langue d'enseignement dans les divers contextes et les différentes

Acquis d'apprentissage visés

Au terme de l'unité d'enseignement, l'étudiant sera capable :

- D'utiliser de manière pertinente le vocabulaire et les concepts disciplinaires et didactiques développés durant l'UE.

Pour la formation géographique :

- D'identifier, de caractériser et de comparer des occupations du sol à travers l'observation de paysages à travers des représentations de l'espace.
- De caractériser les grands traits des principaux ensembles morphologiques et humains qui structurent le territoire belge ;
- De situer, localiser et/ou orienter un lieu ou un fait par rapport aux repères spatiaux.
- D'utiliser de manière pertinente le vocabulaire et les concepts disciplinaires.

Pour la formation historique :

- De critiquer, analyser et contextualiser des documents en lien avec les contenus disciplinaires développés durant l'unité d'enseignement ;
- D'utiliser des savoirs, des savoir-faire et des méthodes propres à la discipline historique développés dans l'unité d'enseignement ou adapté à des situations nouvelles ;

Pour la formation économique et sociale :

- D'identifier et décrire les comportements des acteurs socioéconomiques et des interactions de nature économique dans notre société, en articulation avec les enjeux sociaux, sociétaux et environnementaux ;
- De décrire et expliquer les comportements et phénomènes socioéconomiques observés, formuler diverses interprétations possibles de la réalité sociale et économique ;
- D'identifier les fausses évidences et les stéréotypes.
- De relier les sphères sociale et économique.

L'étudiant sera évalué sur ces différents acquis d'apprentissage.

Liens avec d'autres UE

Prérequis pour cette UE : aucun

Corequis pour cette UE : aucun

3. Description des activités d'apprentissage

Cette unité d'enseignement comprend l(es) activité(s) d'apprentissage suivante(s) :

PEDE1B27SCIHUA	Formation historique	15 h / 1 C
PEDE1B27SCIHUB	Formation géographique	15 h / 1 C
PEDE1B27SCIHUC	Formation économique et sociale	15 h / 1 C

Les descriptions détaillées des différentes activités d'apprentissage sont reprises dans les fiches descriptives jointes.

4. Modalités d'évaluation

Les 30 points attribués dans cette UE sont répartis entre les différentes activités de la manière suivante :

PEDE1B27SCIHUA	Formation historique	10
PEDE1B27SCIHUB	Formation géographique	10
PEDE1B27SCIHUC	Formation économique et sociale	10

Les formes d'évaluation et les dispositions complémentaires particulières des différentes activités d'apprentissage sont reprises dans les fiches descriptives jointes.

Dispositions complémentaires relatives à l'UE

Trois épreuves disciplinaires distinctes portant respectivement sur les volets des formations historique, géographique, économique et sociale.

5. Cohérence pédagogique

Néant

Référence au RGE

En cas de force majeure, une modification éventuelle en cours d'année peut être faite en accord avec le Directeur adjoint de département, et notifiée par écrit aux étudiants. (article 66 du règlement général des études 2024-2025).

Bachelier en enseignement section 2

HELHa Braine-le-Comte Rue des Postes 101 7090 BRAINE-LE-COMTE
 Tél : +32 (0) 67 55 47 37 Fax : +32 (0) 67 55 47 38

Mail : edu-braine@helha.be

1. Identification de l'activité d'apprentissage

Formation historique			
Ancien Code	6_PEDE1B27SCIHUA	Caractère	Obligatoire
Nouveau Code	BEDB1271		
Bloc	1B	Quadrimestre(s)	Q1
Crédits ECTS	1 C	Volume horaire	15 h
Coordonnées du Titulaire de l'activité et des intervenants	Anne LISART (anne.lisart@helha.be)		
Coefficient de pondération	10		
Langue d'enseignement et d'évaluation	Français		

2. Présentation

Introduction

Cette UE vise des fondements disciplinaires et didactiques pour enseigner l'histoire en portant le focus sur des éléments spécifiques à la P3 et la P4 : identification des contenus nécessaires à l'enseignement de l'histoire en P3 et P4 ainsi que l'acquisition des ressources indispensables à leur mise en œuvre

Objectifs / Acquis d'apprentissage

Au terme de l'unité d'enseignement, l'étudiant sera capable:

- de démontrer une connaissance et une compréhension des processus d'apprentissage, des contenus disciplinaires au bénéfice de choix didactiques et méthodologiques pertinents en fonction du contexte d'enseignement et de l'état de la recherche.
- De critiquer, analyser et contextualiser des documents en lien avec les contenus disciplinaires développés durant l'unité d'enseignement ;
- D'utiliser des savoirs, des savoir-faire et des méthodes propres à la discipline historique développés dans l'unité d'enseignement ou adapté à des situations nouvelles ;

3. Description des activités d'apprentissage

Contenu

Pour le volet historique :

- Outils de structuration du temps.
- Evolution de modes de vie sur 100 ans.
- Evolution de l'accès à l'instruction et aux savoirs dans nos régions
- Présentation des programmes et du référentiel

Démarches d'apprentissage

A partir des prescrits du programme : mise en place des savoirs, savoir-faire et compétences visés par les acquis d'apprentissage.

Des temps de structuration des connaissances ou de clarification des savoirs, savoir-faire et compétences visés seront alternés avec des activités individuelles ou collaboratives lors de période en présentiel ou en autonomie (classe inversée, lectures, travaux individuels et/ou de groupes, visionnage de vidéos, ...)

Les étudiants sont amenés lors de ces différents temps à prendre notes afin de compléter les supports de cours mis à leur disposition.

Exposés magistraux – approche interactive – travaux de groupe – Travail en autonomie – intervention possible de personnes ressources et/ou de visites culturelles.

Dispositifs d'aide à la réussite

Possibilité de poser des questions à chaque séance de cours et, à la demande de l'étudiant, des rencontres en vue d'une remédiation peuvent être organisées.

La réussite passe avant tout par une présence active aux cours.

Sources et références

Les programmes d'enseignements de l'enseignement libre pour les classes primaires, le Référentiel du Pacte d'excellence FWB 2022)

Les ouvrages historiques et monographies disponibles à la bibliothèque de la Helha de Braine-le-Comte en lien avec les matières abordées et les manuels scolaires destinés à l'enseignement de l'histoire en primaire.

La prise de notes personnelle lors des cours est indispensable

Supports en ligne

Les supports en ligne et indispensables pour acquérir les compétences requises sont :

Les supports de cours sont à la dispositions des étudiants et étudiantes sur la plateforme ConnectED

4. Modalités d'évaluation

Principe

L'évaluation de l'UE consiste en trois évaluations disciplinaires composée de trois épreuves portant respectivement sur les volets historique, géographique et économique et social dispensés dans l'unité.

Les épreuves ne sont pas évaluées selon une grille d'évaluation commune.

La note de l'unité d'enseignement est la moyenne arithmétique pondérée des notes des activités d'apprentissage. Un échec à l'un ou plusieurs des volets de l'Unité d'enseignement donne lieu à un échec de l'Unité d'enseignement (principe de la note absorbante)

Lorsque la note de chaque AA est = ou > à 10/20, la moyenne pondérée s'applique. En cas d'échec dans une ou plusieurs AA, le calcul de la note s'effectue comme suit :

- Si échec pour un total de 1,5 points sur une même AA, la note de l'UE = 9/20 ;
- Entre 2 et 3 points d'échec au total des cotes des AA de l'UE, la note de l'UE = 7/20 ;
- Au-delà de 3 points d'échec au total des cotes des AA de l'UE, la note de l'UE = 5/20

L'étudiant devra représenter en seconde session (Q3), uniquement l'AA ou les AA en échec(s)

Pondérations

	Q1		Q2		Q3	
	Modalités	%	Modalités	%	Modalités	%
production journalière						
Période d'évaluation	Tvs	100			Tvs	100

Tvs = Travail de synthèse

La pondération de cette activité d'apprentissage au sein de l'UE dont elle fait partie vaut 10

Dispositions complémentaires

Néant

Référence au RGE

En cas de force majeure, une modification éventuelle en cours d'année peut être faite en accord avec le Directeur de département, et notifiée par écrit aux étudiants. (article 66 du règlement général des études 2024-2025).

Bachelier en enseignement section 2

HELHa Braine-le-Comte Rue des Postes 101 7090 BRAINE-LE-COMTE
Tél : +32 (0) 67 55 47 37 Fax : +32 (0) 67 55 47 38

Mail : edu-braine@helha.be

1. Identification de l'activité d'apprentissage

Formation géographique			
Ancien Code	6_PEDE1B27SCIHUB	Caractère	Obligatoire
Nouveau Code	BEDB1272		
Bloc	1B	Quadrimestre(s)	Q1
Crédits ECTS	1 C	Volume horaire	15 h
Coordonnées du Titulaire de l'activité et des intervenants	Samir ABI (samir.abi@helha.be)		
Coefficient de pondération	10		
Langue d'enseignement et d'évaluation	Français		

2. Présentation

Introduction

Au sein de cette unité d'enseignement dénommée « Fondements disciplinaires et didactiques pour enseigner les sciences humaines », la formation géographique vise à l'acquisition de concepts et de notions scientifiques, didactiques et méthodologiques propres à la discipline. Un accent particulier sera porté sur les contenus nécessaires à l'enseignement de la géographie en P3 et P4 ainsi que sur l'acquisition des ressources indispensables à leur mise en œuvre comme prévu par le référentiel du Tronc commun de la Fédération Wallonie-Bruxelles (FWB) et les programmes des réseaux d'enseignement (SEGEC, CECP-WBE, FELSI).

Objectifs / Acquis d'apprentissage

Au terme de l'UE, l'étudiant-e sera à même de :

- Utiliser de manière pertinente les notions, les concepts disciplinaires, les représentations de l'espace, les méthodes d'analyse spatiale et les outils numériques appris durant le cours.
- Utiliser des repères spatiaux et le vocabulaire spatial pour se localiser / se situer / s'orienter / se déplacer ou localiser / situer un fait, un phénomène, un lieu à l'échelle d'une commune et à l'échelle de la Belgique.
- Caractériser les occupations et utilisations du sol (fonctions) à l'échelle d'une commune, à partir de l'observation de paysages sur le terrain ou de différentes représentations de l'espace, en utilisant des outils et des notions géographiques, et les comparer avec d'autres localités de Belgique (s'ouvrir sur l'ailleurs).
- Caractériser les grands traits des principaux ensembles morphologiques, des principaux cours d'eau et reliefs qui structurent le territoire belge.
- Établir des liens entre des utilisations du sol dans une agglomération urbaine et des composantes relatives au milieu naturel.

3. Description des activités d'apprentissage

Contenu

Les repères spatiaux et le vocabulaire spatial : les outils de structuration de l'espace, éléments remarquables, les directions cardinales, les découpages spatiaux, les positions géographiques (absolue et relative), etc.

Les représentations de l'espace : photographies, croquis, cartes, plans, maquettes, géoportail, etc.

Occupation du sol, organisation de l'espace et principales fonctions à l'échelle de la commune : Les éléments clés de l'occupation du sol à savoir les composantes naturelles (relief, hydrographie, végétation, etc.) et les composantes humaines (bâtiments, routes, etc.). L'organisation de l'espace (quartier, village, ville) et les différentes fonctions présentes sur une commune (fonction résidentielle, commerciale, industrielle, agricole, etc.).

Occupations du sol caractéristiques des grands ensembles morphologiques de la Belgique : Le littoral belge, le plateau limoneux, le sillon Sambre-et-Meuse, l'Ardenne, la mer du Nord, les principaux reliefs et les principaux cours d'eau de Belgique.

Occupations du sol caractéristiques d'une agglomération urbaine : Les principales villes de Belgique (Bruxelles, Charleroi, Liège, Namur, Anvers, Bruges, Gand et Louvain), les caractéristiques de leurs paysages urbains et les facteurs à la base de la localisation de certaines de leurs composantes humaines (le site et la situation).

Démarches d'apprentissage

La mise en place des savoirs, savoir-faire et compétences visés par les acquis d'apprentissage se fait sur la base d'activités individuelles ou collaboratives lors de période en présentiel ou en autonomie. Ces activités seront alternées avec des temps d'exercisation, de structuration des connaissances, de clarification des savoirs, savoir-faire et compétences visés, de construction d'outils didactiques. Selon les opportunités : intervention de personnes-ressources, visites de terrain et/ou culturelle. Les étudiants sont amenés lors de ces différents temps à prendre note afin de compléter les supports de cours mis à leur disposition.

Dispositifs d'aide à la réussite

À la demande de l'étudiant, en fonction de la disponibilité de l'enseignant, des rencontres de travail/remédiation peuvent être organisées. Des moments d'interactions et de questionnement en groupe seront également aménagés par le professeur lors des séances de cours afin de clarifier les notions incomprises, de corriger des exercices ou des travaux et d'assurer la maîtrise de certaines compétences. La réussite passe avant tout par une présence active aux cours.

Sources et références

Fédération Wallonie-Bruxelles (2022). Référentiel du tronc commun - référentiel de formation historique, géographique, économique et sociale (FHGES).

SEGEN (2023). Programme de l'école primaire P3-P4. Volume 1.

Les programmes de la CECP-WBE et de la FELSI.

Les ouvrages disponibles à la bibliothèque de la HELHa de Braine-le-Comte en lien avec les matières abordées et les manuels scolaires destinés à l'enseignement de la géographie en primaire, tels que : « Éveil & moi », « Empreinte », etc.

Supports en ligne

Les supports en ligne et indispensables pour acquérir les compétences requises sont :

Le cours de l'enseignant disponible sur la plateforme « ConnectED » ; les consignes des travaux à réaliser ; les liens vers des sites et articles de référence.

4. Modalités d'évaluation

Principe

L'évaluation de l'unité d'enseignement consiste en trois évaluations disciplinaires composées de trois épreuves portant respectivement sur les volets historique, géographique, économique et social dispensés dans l'unité. Les épreuves ne sont pas évaluées selon une grille d'évaluation commune.

La note de l'unité d'enseignement est la moyenne arithmétique pondérée des notes des activités d'apprentissage. Un échec à l'un ou plusieurs des volets de l'unité d'enseignement donne lieu à un échec de l'unité d'enseignement (principe de la note absorbante).

Lorsque la note de chaque AA est = ou > à 10/20, la moyenne pondérée s'applique. En cas d'échec dans une ou plusieurs AA, le calcul de la note s'effectue comme suit :

- Si échec pour un total de 1,5 points sur une même AA, la note de l'UE = 9/20 ;
- Entre 2 et 3 points d'échec au total des cotes des AA de l'UE, la note de l'UE = 7/20 ;
- Au-delà de 3 points d'échec au total des cotes des AA de l'UE, la note de l'UE = 5/20

L'étudiant devra représenter en seconde session (Q3), uniquement l'AA ou les AA en échec(s)

Pondérations

	Q1		Q2		Q3	
	Modalités	%	Modalités	%	Modalités	%
production journalière	Trv	30				
Période d'évaluation	Exe	70			Exe	100

Trv = Travaux, Exe = Examen écrit

La pondération de cette activité d'apprentissage au sein de l'UE dont elle fait partie vaut 10

Dispositions complémentaires

Conformément au REE, dans le cas où l'absence d'un étudiant à un examen organisé durant la session de janvier ou de juin est couverte par un certificat médical ou est reconnue comme légitime par l'enseignant concerné et la direction, cet examen sera représenté durant la session suivante (respectivement juin et septembre) à une date fixée conjointement par l'enseignant et la responsable des horaires. Cependant, toute absence à la session de septembre, couverte par un certificat médical ou pour un motif légitime apprécié par la direction, donnera lieu à un nouvel examen organisé, en fonction des possibilités, dans la même session à la date fixée par l'enseignant et la personne responsable des horaires.

Référence au RGE

En cas de force majeure, une modification éventuelle en cours d'année peut être faite en accord avec le Directeur de département, et notifiée par écrit aux étudiants. (article 66 du règlement général des études 2024-2025).

Bachelier en enseignement section 2

HELHa Braine-le-Comte Rue des Postes 101 7090 BRAINE-LE-COMTE
 Tél : +32 (0) 67 55 47 37 Fax : +32 (0) 67 55 47 38

Mail : edu-braine@helha.be

1. Identification de l'activité d'apprentissage

Formation économique et sociale			
Ancien Code	6_PEDE1B27SCIHUC	Caractère	Obligatoire
Nouveau Code	BEDB1273		
Bloc	1B	Quadrimestre(s)	Q1
Crédits ECTS	1 C	Volume horaire	15 h
Coordonnées du Titulaire de l'activité et des intervenants	Stéphanie CHAPELLE (stephanie.chapelle@helha.be)		
Coefficient de pondération	10		
Langue d'enseignement et d'évaluation	Français		

2. Présentation

Introduction

Le cours vise l'apprentissage des fondements disciplinaires et didactiques pour la formation économique et sociale à l'école primaire. Il a pour but d'amener les étudiants à :

- Maîtriser les contenus d'apprentissage de la formation économique et sociale en P3-P4 du référentiel du tronc commun*.
- Exercer et s'approprier les méthodes spécifiques à la formation économique et sociales en tant que sciences humaines.
- Démontrer une connaissance et une compréhension des processus d'apprentissage mis en oeuvre durant le cours.

Objectifs / Acquis d'apprentissage

Cette unité contribue au développement des compétences et des capacités suivantes :

- Démontrer une connaissance et une compréhension des processus d'apprentissage, des contenus disciplinaires au bénéfice de choix didactiques et méthodologiques pertinents en fonction du contexte d'enseignement et de l'état de la recherche.

Au terme de l'unité d'enseignement, l'étudiant sera capable :

- D'identifier et décrire les comportements des acteurs socioéconomiques et des interactions de nature économique dans notre société, en articulation avec les enjeux sociaux, sociétaux et environnementaux ;
- De décrire et expliquer les comportements et phénomènes socioéconomiques observés, formuler diverses interprétations possibles de la réalité sociale et économique ;
- D'identifier les fausses évidences et les stéréotypes.
- De relier les sphères sociale et économique.

3. Description des activités d'apprentissage

Contenu

- Méthodologie et utilisation du cadre de référence (Référentiel et programme).
- La consommation (biens et services, besoins/envies, déterminants économiques de la consommation, canaux de communication).
- La communication et le lien social (communication interpersonnelle)
- La famille comme agent de socialisation
- Le budget (revenus/dépenses)

Démarches d'apprentissage

alternance de cours magistraux et de mises en situation
travaux de groupe et séances en autonomie basées sur des lectures, des recherches documentaires

Dispositifs d'aide à la réussite

- Consignes d'évaluation et objectifs du cours disponibles sur Connected et présentés lors des premiers cours.
- Slides disponibles sur Coonected avant ou juste après la séance.
- Feedback pour tous les travaux demandés
- Temps de questions/réponses pour l'examen (prévu lors de la dernière séance de cours).
- Possibilité de poser toute question par mail

Sources et références

Fédération Wallonie Bruxelles (2022). Référentiel du tronc commun - référentiel de formation historique, géographique, économique et sociale (FHGES).

SEGEC (2023). Programme de l'école primaire P3-P4. Volume 1.

Slides des séances

divers articles scientifiques

Supports en ligne

Les supports en ligne et indispensables pour acquérir les compétences requises sont :

diaporamas des séances

éventuelles lectures obligatoires

4. Modalités d'évaluation

Principe

L'évaluation de l'UE consiste en trois évaluations disciplinaires composée de trois épreuves portant respectivement sur les volets historique, géographique et économique et social dispensés dans l'unité.

Les épreuves ne sont pas évaluées selon une grille d'évaluation commune.

La note de l'unité d'enseignement est la moyenne arithmétique pondérée des notes des activités d'apprentissage. Un échec à l'un ou plusieurs des volets de l'Unité d'enseignement donne lieu à un échec de l'Unité d'enseignement (principe de la note absorbante)

Lorsque la note de chaque AA est = ou > à 10/20, la moyenne pondérée s'applique. En cas d'échec dans une ou plusieurs AA, le calcul de la note s'effectue comme suit :

- Si échec pour un total de 1,5 points sur une même AA, la note de l'UE = 9/20 ;
- Entre 2 et 3 points d'échec au total des cotes des AA de l'UE, la note de l'UE = 7/20 ;
- Au-delà de 3 points d'échec au total des cotes des AA de l'UE, la note de l'UE = 5/20

L'étudiant devra représenter en seconde session (Q3), uniquement l'AA ou les AA en échec(s)

Pondérations

	Q1		Q2		Q3	
	Modalités	%	Modalités	%	Modalités	%
production journalière						
Période d'évaluation	Exe	100			Exe	100

Exe = Examen écrit

La pondération de cette activité d'apprentissage au sein de l'UE dont elle fait partie vaut 10

Dispositions complémentaires

Conformément au REE, dans le cas où l'absence d'un étudiant à un examen organisé durant la session de janvier ou de juin est couverte par un certificat médical ou est reconnue comme légitime par l'enseignant concerné et la direction, cet examen sera représenté durant la session suivante (respectivement juin et septembre) à une date fixée

conjointement par l'enseignant et la responsable des horaires. Par contre, toute absence à la session de septembre, couverte par un certificat médical ou pour un motif légitime apprécié par la direction, donnera lieu à un nouvel examen organisé, en fonction des possibilités, dans la même session à la date fixée par l'enseignant et la responsable des horaires.

Référence au RGE

En cas de force majeure, une modification éventuelle en cours d'année peut être faite en accord avec le Directeur de département, et notifiée par écrit aux étudiants. (article 66 du règlement général des études 2024-2025).